



ÉTÉ 2015

Offert aux enfants des
niveaux scolaires de la
maternelle à secondaire 2
(5 à 14 ans)



CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME 2015

Notre-Dame-
de-l'Île-Perrot
www.ndip.org



facebook.com/campdejourndip

Carrefour Notre-Dame
1300, boul. Don-Quichotte

INSCRIPTIONS

- Résidents : à partir du 30 mars
- Non-résidents : à partir du 27 avril
- Clinique de dépannage : 4 juin de 19 h à 20 h 30 au Carrefour Notre-Dame
- Soirée d'information : 17 juin au Carrefour Notre-Dame à 19 h

HORAIRE ET LIEU DU CAMP DE JOUR

SEMAINES	LIEU
Semaines 1 à 9 : du 29 juin au 26 août	Carrefour Notre-Dame 1300, boul. Don-Quichotte

Camp de jour : 9 h à 15 h 30 Service de garde : 7 h à 9 h et 15 h 30 à 18 h
La semaine 9 est supplémentaire, les places d'inscription sont limitées et les activités réduites.

***Le camp de jour est fermé le 1^{er} juillet.**

PROGRAMMES OFFERTS

PROGRAMME RÉGULIER - Maternelle à secondaire 2

Une équipe dynamique attend vos enfants encore une fois cet été! Vos marmots ne pourront être plus comblés! Plusieurs activités palpitantes les attendent :

- club nautique
- arts plastiques
- danse
- piscine
- cirque
- activités spéciales
- grands jeux
- sorties amusantes
- jeux d'eau
- tir à l'arc
- tennis
- journées thématiques et bien plus!

PROGRAMME SPÉCIALISÉ

Le programme spécialisé pour l'année 2015 sera axé sur 7 spécialisations divisées en groupes d'âge. Une seule spécialisation sera offerte par semaine. Pour chacune des spécialisations, une sortie est prévue par semaine au cours de laquelle les participants seront jumelés au programme régulier. Certaines semaines du programme spécialisé peuvent être annulées faute de participants.

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT (RÉSIDENTS SEULEMENT)

Le programme d'accompagnement vise à favoriser l'accessibilité au camp de jour de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot aux enfants, de 5 à 14 ans, ayant une déficience intellectuelle et/ou physique et aux personnes qui ont besoin d'accompagnement pour participer à des activités. Elles intègrent donc à leur rythme le camp de jour avec le service d'accompagnement. Pour les parents qui désirent inscrire un enfant au programme pour la première fois, nous vous invitons à communiquer avec nous dès maintenant afin de prendre rendez-vous pour évaluer les besoins de votre enfant.

GRILLE DES TARIFS, PROGRAMMES ET SORTIES

Progr. régulier / accompagnement		Résident	Non-résident	Programme spécialisé	Résident	Non-résident	Sorties (à tous les jeudis)
Semaine 1 : 29 juin au 3 juillet Camp de jour fermé le 1 ^{er} juillet	Maternelle à sec. 2	48 \$	64 \$	-----	-----	-----	IMAX et Atrium
Semaine 2 : 6 au 10 juillet	Maternelle à sec. 2	60 \$	80 \$	Scrapbooking/Bijoux 3 ^e année à sec. 2	100 \$	135 \$	Ferme d'André
Semaine 3 : 13 au 17 juillet	Maternelle à sec. 2	60 \$	80 \$	Camp scientifique 1 ^{re} année à 6 ^e année	100 \$	135 \$	Fort Lennox
Semaine 4 : 20 au 24 juillet	Maternelle à sec. 2	60 \$	80 \$	Soccer* – offert en collaboration avec le FC Trois Lacs Groupe U6 à U13	100 \$	135 \$	Parc Aquatique Mont St-Sauveur
Semaine 5 : 27 au 31 juillet	Maternelle à sec. 2	60 \$	80 \$	Gymnastique et Acrosport – offert en collaboration avec Les Gymnastes de l'Île 1 ^{re} année à sec. 2	100 \$	135 \$	Parc-nature du Cap-Saint-Jacques
Semaine 6 : 3 au 7 août	Maternelle à sec. 2	60 \$	80 \$	Karaté 1 ^{re} année à sec. 2	100 \$	135 \$	Nid'Otruche – maternelle à 4 ^e année / Acrosport Barani 5 ^e année à sec. 2
Semaine 7 : 10 au 14 août	Maternelle à sec. 2	60 \$	80 \$	Danse Hip Hop 3 ^e année à sec. 2	100 \$	135 \$	Zoo de Granby
Semaine 8 : 17 au 21 août	Maternelle à sec. 2	60 \$	80 \$	Théâtre clown – offert en collaboration avec la Fondation Ste-Jeanne-de-Chantal 1 ^{re} année à sec. 2	100 \$	135 \$	Plage de Saint-Zotique
Semaine 9 : 24 au 26 août (Places limitées)	Maternelle à sec. 2	36 \$	48 \$	-----	-----	-----	-----

* Pour le soccer, vous devez fournir les équipements suivants : souliers de soccer ou de course, protège-tibias et ballon de soccer.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec les Services communautaires au 514 453-4128, option 3, ou par courriel à loisirs@ndip.org

PROCESSUS D'INSCRIPTION (en ligne seulement)

Accédez au site Web : www.ndip.org

- Sous l'onglet « Loisir, culture & tourisme »,
 - Cliquez sur l'option « Inscription en ligne – loisir »,
 - Un procédurier d'inscription présente en détail toutes les étapes du processus.
- Procédez à l'inscription aux activités du camp de jour et du service de garde (si requis) et effectuez le paiement. Ayez en main : carte de crédit (Visa ou Mastercard).

COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le coût d'inscription comprend le service d'animation d'une semaine de 9 h à 15 h 30, la sortie (transport compris), le chandail du camp de jour avec le logo et un bandana (ceux-ci doivent obligatoirement être portés lors des sorties). Lorsqu'un 2^e enfant d'une même famille s'inscrit au camp de jour, il bénéficie d'un rabais de 5\$/semaine. Le service de garde est facturé à part, soit à la journée ou à la semaine. Pour les semaines où le camp de jour n'opère pas ses activités sur 5 jours (1^{re} et 9^e semaines), le coût sera ajusté au pro rata du service offert.

NOMBRE DE VERSEMENTS	1 ^{ER} VERSEMENT 1 ^{ER} MAI	2 ^E VERSEMENT 1 ^{ER} JUIN	3 ^E VERSEMENT 1 ^{ER} JUILLET
1 versement	100 %	---	---
2 versements	50 %	50 %	---
3 versements	50 %	30 %	20 %

TARIFICATION SERVICE DE GARDE

	Tarif résident	Tarif non-résident
À la journée	10 \$	15 \$
À la semaine (lors de la semaine 1)	28 \$	40 \$
À la semaine (lors des semaines 3 à 8)	35 \$	50 \$
À la semaine (lors de la semaine 9)	21 \$	30 \$

POLITIQUE D'ANNULATION

Les frais d'inscription seront remboursés en totalité si l'activité est annulée par les Services communautaires. En cas d'annulation par le participant avant le début de l'activité, des frais d'administration de 10 \$ ou de l'ordre de 15 % de l'activité, selon le plus élevé des deux cas (maximum 20 \$), seront appliqués par semaine de camp annulée. Après le début de l'activité (date de début du camp, 29 juin 2015), seul un remboursement pour des raisons médicales ou autre raison jugée admissible sera accepté si la demande est accompagnée d'une pièce justificative. Le remboursement se fera au prorata du service rendu moins les frais d'administration.